

## Déclaration de l'OSC *Unity* de Bangkok

Bangkok, Thaïlande – 31 mars 2017

Nous, les organisations de la société civile (OSC) à travers le monde, nous sommes réunies à Bangkok en présence de nos partenaires des gouvernements nationaux et institutions internationales afin de célébrer le septième anniversaire des [principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC](#).

En tant qu'acteurs innovateurs pour le changement et la transformation sociale, les OSC contribuent d'une façon unique et essentielle au développement. Les OSC constituent des voies pour la solidarité, le service et la mobilisation sociales. En outre, elles mettent en œuvre, surveillent et évaluent la coopération efficace au développement. Les OSC aident aussi les personnes à mieux revendiquer leurs droits, améliorer leurs conditions de vie, et construire une société démocratique.

En 2010, près de 200 OSC provenant de 82 pays adoptèrent les principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC. Ces principes constituent une déclaration de valeurs et approches communs afin de guider les activités des OSC, tout en s'adaptant à des contextes nationaux très divers et des différentes approches des OSC. Elles représentent l'engagement significatif des OSC envers la mise en œuvre des quatre principes de l'efficacité du développement : l'appropriation démocratique, le travail axé sur les résultats, les partenariats inclusifs, et la transparence et la responsabilité).

Cet atelier mené à Bangkok a été inspiré par le septième principe, selon lequel les OSC s'engagent à créer et partager des connaissances et participent à une démarche d'apprentissage mutuel. Ces réunions ont donné l'occasion de faire le point sur les réussites des OSC en matière de responsabilité et efficacité dans leurs pratiques de développement. Les OSC et d'autres parties prenantes ont été complètement franches dans les évaluations de leurs expériences par rapport aux principes d'Istanbul. Nous avons célébré les parties de la mise en œuvre qui ont eu succès, et nous prenons conscience des parties qui nécessitent des efforts plus amples.

Aujourd'hui, nous nous prononçons fermement en faveur de la valeur impérissable des principes d'Istanbul, ainsi que de ses documents connexes, notamment le [Consensus de Siem Reap sur le Cadre international pour l'efficacité de la contribution des OSC au développement](#). Nous réaffirmons notre engagement pour

continuer à améliorer et devenir complètement responsables de nos pratiques de développement.

En particulier, nous affirmons les éléments suivants :

1. Les OSC sont des acteurs indépendants du développement de plein droit, et des partenaires sur un pied d'égalité avec le gouvernement et d'autres parties prenantes de la coopération efficace au service d'un développement inclusif et participatif.
2. La société civile est unie et engagée avec la consécution du développement fondé sur les droits de l'homme, et appuie l'autodétermination et l'autonomisation des personnes —spécialement les pauvres, les marginalisés et les personnes en situation de vulnérabilité. Nous notons que ces situations comprennent des contextes d'action humanitaire, d'insecurité humaine, et de conflit et fragilité. En plus, ces situations affectent particulièrement aux femmes et aux filles, ainsi qu'aux enfants et aux jeunes. Nous sommes déterminés à ne laisser personne derrière. En outre, nous sommes conscients de l'importance capitale des pratiques des OSC en accord avec les normes et approches relatives aux droits de l'homme.
3. Le progrès en termes de la contribution potentielle des OSC à la coopération efficace au développement dépend en gran mesure des politiques, lois, et règlements gouvernementales qui créent et maintiennent un climat favorable pour la société civile. Le climat politique, juridique, et normatif où une grande partie des OSC se trouvent inhibe leur capacité de mettre en oeuvre les principes d'Istanbul. Nous constatons avec inquiétude la fermeture et la réduction des espaces de la société civile autour du monde. Nous sommes également inquiètes à cause de l'accès limité au financement des OSC dans beaucoup de pays malgré les engagements comme la déclaration de la grande entente pour attribuer au moins le 25 % du financement humanitaire aux organisations locales et nationales de la façon la plus directe possible.
4. Malgré ces restrictions et obstacles, les OSC sont toujours déterminées à renforcer proactive et unilatéralement leur propre efficacité du développement par la mise en oeuvre des principes d'Istanbul. En particulier, les OSC s'engagent à améliorer leurs propres pratiques en matière de transparence et responsabilité mutuelle, et de l'appropriation nationale d'initiatives en garantissant que les politiques et pratiques des OSC soutiennent la participation, l'autonomisation, et les partenariats équitables des communautés locales.
5. La coopération efficace au service du développement et les partenariats multilatéraux rempliront un rôle fondamental dans la réalisation du

Programme de développement durable à l'horizon 2030. La coopération efficace au service du développement est un complément essentiel et autonome des objectifs de développement durable, et doit être appliquée universellement.

6.

En outre, nous prenons des engagements concrets :

- Prendre des mesures proactives afin d'améliorer et devenir complètement responsables de nos pratiques de développement, tout en augmentant les cadres en matière de responsabilité des OSC et en élaborant des pactes sur l'efficacité des OSC nationales et sectorielles.
- Mettre en œuvre des approches axées sur les droits de l'homme tout au long de nos efforts de coopération au développement, notamment en intégrant et en mettant en œuvre l'égalité des sexes et les droits des femmes dans l'ensemble de nos pratiques, ainsi qu'en soutenant et en facilitant le dialogue transparent, participatif, inclusif et multipartite à différents niveaux (national, régional et sous-régional et locales) qui permet le consentement libre, préalable et éclairé des communautés et des parties prenantes touchées.
- Soutenir et faciliter des alliances inclusives, participatives et locales qui assurent la livraison des résultats significatifs et durables pour les personnes et les communautés, et en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin.
- Intégrer la justice climatique, la gestion des océans et la viabilité environnementale dans toutes les politiques, pratiques, planifications des programmes, processus de conception, et activités de sensibilisation et participation du public des OSC ; reconnaissant que le sort des gens et celui de la planète est intrinsèquement lié.
- Préserver la responsabilité mutuelle avec d'autres parties prenantes en développement, y compris les communautés locales, en utilisant une variété d'outils et des politiques en matière de coopération au développement.
- Se guider par les cadres nationaux axés sur les résultats dans lesquels notre travail en tant qu'associés indépendants de développement de plein droit est reconnu, en appui de la notion de responsabilité des pays de et propriété démocratique de leur développement.
- Utiliser des processus fondés sur des preuves qui contiennent l'utilisation des données ventilées et la poursuite ventilée par âge et genre afin d'identifier les personnes les plus vulnérables (y compris des réfugiés, des migrants, des enfants, des personnes handicapées, et des peuples autochtones) et de ne laisser personne derrière.

- Continuer à engager le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), y compris la responsabilisation par le processus de surveillance, ainsi qu'avec des intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du PMCED afin d'évaluer, de documenter et de communiquer les contributions des OSC au développement efficace, y compris en ce qui concerne les engagements des OSC dans le Document final de Nairobi de la deuxième réunion de haut niveau du PMCED.
- Participer et s'engager dans tous les domaines politiques pertinents dans le but d'universaliser la coopération efficace au service du développement.
- Partager et diffuser ces engagements avec nos partenaires de développement, y compris les communautés dans lesquelles nous travaillons, à l'aide de divers stratégies et outils de communication appropriés et en évaluant continuellement nos progrès dans la réalisation de ces engagements.